



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairiedenancay@wanadoo.fr

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2023

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 13

Votants : 13

Date de la convocation :
02/11/2023

Date d'affichage :
02/11/2023

**OBJET : Augmentation des
loyers 1 rue de l'Enclos et 1
rue de l'Huilerie**

L'an deux mille vingt-trois
le neuf novembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, BONNOT, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,
PINGUET, RAGOBERT, URBAIN.

Absents : Madame GUÉRU, Monsieur BARRÉ.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Vu l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2022 : 135.84,
Vu l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2023 : 140.59,
ce qui représente une augmentation des loyers de 3.50% à compter du 1^{er}
janvier 2024,
le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
décide d'appliquer cette augmentation.

Il en résulte ce qui suit :

LOYERS MENSUELS :	2023	2024
RIBALLET Pascale	287.57 €	297.64 €
GAILLARD Séverine	237.73 €	246.05 €

Fait à Nançay, le 10 novembre 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 10 novembre 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :